

**RECRUTEMENT**  
**AGENT D'ANIMATION EN MICRO-CRECHE**  
Espace « Les loulous » à Villefranche d'Albigeois  
**CDD remplacement 1,5 mois - 24h30/semaine**

Le territoire de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (14 communes, 6 397 habitants, 34 000 ha) est une contrée verdoyante, chaleureuse et reposante située sur les premières vallées, collines et contreforts du Massif Central. A mi-chemin entre Toulouse et Montpellier, il se déploie de part et d'autre de l'axe routier « D999 » qui relie deux grands sites du patrimoine mondial de l'UNESCO : Albi (Cité Episcopale) et Millau (les Causses et les Cévennes).

Le personnel de la Communauté de communes, une cinquantaine de talents, réparti au sein de six pôles (ressources, services à la population, culture - loisirs, aménagement du territoire, développement économique et services techniques) se mobilise au quotidien pour contribuer au développement et à l'aménagement de ce territoire.

Au titre de sa compétence petite enfance, la Communauté de Communes gère une micro-crèche à Villefranche d'Albigeois (espace « les loulous »). Nous recrutons, dans le cadre d'un **remplacement, un(e) agent d'animation** chargé(e) de l'accueil et des activités contribuant au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Le lieu de travail est accessible en transport en commun (service de bus LIO).

### **Les missions**

Sous l'autorité de la responsable de la structure (Educatrice de jeunes enfants), et au sein d'une équipe composée de 4 agents d'animation, vous serez chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

- Accueillir les enfants et les parents (écoute, information, orientation),
- Créer et mettre en œuvre des projets d'éveil,
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- Assurer les soins quotidiens et la prise des repas,
- Veiller au bien-être des enfants,
- Appliquer les procédures sanitaires,
- Nettoyer et désinfecter le matériel.

### **Profil des candidats**

#### ***Formation – Expérience***

Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance (AEPE ou CAP Petite enfance), ou autre qualification mentionnée à l'article 1 de l'arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant,

#### ***Connaissances – compétences***

- Capacité à identifier les besoins de l'enfant,
- Connaissance des techniques d'animation auprès des enfants de 0-3 ans,
- Connaissance des règles sanitaires relatives aux établissements d'accueil de petite enfance,
- Connaissance des règles et consignes de sécurité,
- Connaissance des règles de base en diététique,

### ***Savoir-être***

- Dynamique, bienveillance, à l'écoute, patience, discrétion,
- Esprit d'initiative,
- Sens du travail en équipe, de l'organisation et de l'autonomie.

### **Conditions du poste**

- Agent non titulaire (CDD du 23 juin au 1<sup>er</sup> août 2025 - Recrutement au titre de l'article L332-13 du CGFP), remplacement temporaire d'un agent,
- Durée de travail : 24 heures 30 hebdomadaires,
- Horaires selon planning établi (sur 4 jours par semaine maximum),
- Congés liés aux périodes de fermeture de la structure,
- Rémunération sur la base du régime indiciaire de la catégorie B ou C (selon diplôme),
- Poste basé à Villefranche d'Albigeois,
- Démarrage souhaité : au plus tôt, idéalement le 23 juin 2025

### **Pièces requises pour le dépôt de candidature**

**En l'absence de l'une des pièces suivantes, la candidature ne pourra être considérée comme recevable :**

- CV
- Lettre de motivation manuscrite
- Copie / scan du diplôme

### **Modalités de dépôt des candidatures**

- Par courrier ou par mail à l'attention de :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois  
1 rue du Sénateur Boularan  
81250 ALBAN  
Mail : [accueil@ccmav.fr](mailto:accueil@ccmav.fr)

- Date limite de dépôt : 30 juin 2025

### **Pour tout renseignement complémentaire**

Lucie ALMAYRAC, Responsable du pôle Services à la population, au 05 63 79 26 70

Plus d'informations sur la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois sur le site Internet : [www.montsalban-villefranchois.fr](http://www.montsalban-villefranchois.fr) ou <https://www.facebook.com/CCMAV81>